

Championnat de France par équipes

FÉMININES



RÈGLEMENT 2016

Date limite d'inscription : 1er décembre 2016

SOMMAIRE

I - ORGANISATION GENERALE DU CHAMPIONNAT	3
1. Formule du championnat	3
2. Résultats – Classement – Récompenses	3
2.1 Résultat d'une rencontre	3
2.2 Classement	3
2.3 Récompenses	4
II - CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
1. Clubs.....	5
2. Lutteuses	5
3. Equipes	5
4. Entraîneurs	5
III - ORGANISATION D'UNE RENCONTRE	7
1. Composition de l'équipe.....	7
1.1 Catégories de poids	7
1.2 Effectif	7
2. Déroulement	7
3. Pesée.....	7
4. Arbitrage	8
5. Horaire programme	8
IV - REGLEMENT DES LITIGES.....	9
V - ANNEXES.....	10
Annexe 1 - Formulaire d'inscription.....	10
Annexe 2 - Fiche de renseignements du club	11
Annexe 3 - Liste de l'effectif de l'équipe.....	12
Annexe 4 - Autorisation pour des lutteuses licenciées à un autre club FFL.....	13
Annexe 5 - Attestation sur l'honneur d'identité.....	14
Annexe 6 - Modèles de tableau d'appariement.....	15

Ce règlement spécifique au championnat de France par équipes féminines s'inscrit dans le cadre plus large des différents textes officiels édités par la FFL et l'UWW, auxquels il faut se référer pour tout point de règlement non précisé.

I - ORGANISATION GENERALE DU CHAMPIONNAT

1. Formule du championnat

La formule d'appariement est celle appliquée lors des championnats individuels à savoir un tournoi nordique jusqu'à 5 équipes et un tableau à « double élimination » à partir de 6 équipes (cf. règlements des championnats individuels).

Un numéro de tirage au sort est attribué à chacune des équipes.
Le championnat se déroule sur un week-end défini par le calendrier FFL.

2. Résultats – Classement – Récompenses

2.1 Résultat d'une rencontre

L'équipe vainqueur de la rencontre est celle qui a gagné le plus de combats.

En cas d'égalité de combats gagnés, l'équipe vainqueur est déterminée selon les critères hiérarchiques suivant :

- *Le plus grand nombre de points de classement lors de la rencontre.*
- *Le moins de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0).*
- *Le plus de victoires par tombé (5-0).*
- *Le plus de victoires par supériorité technique (4-0 ou 4-1).*
- *Le plus de points techniques marqués sur l'ensemble de la rencontre.*

2.2 Classement

2.2.1 Tableau double élimination – plus de 5 équipes (cf. modèle tableau en annexe) :

- Le 1^e tour correspond au tour de qualification dans lequel, selon le nombre d'équipes, il peut y avoir des exempts.
- Chaque équipe vainqueur ou exempte au tour de qualification passe dans le « tableau des gagnants ».
- Chaque équipe perdante passe dans le tableau des repêchages.
- Afin d'éviter que 2 équipes ne se rencontrent à nouveau lors des repêchages, il faut inverser dans le tableau, de façon symétrique les équipes « bleues ».
- Le dernier tour de repêchage qui détermine les équipes qui seront classées 3^{ème} et 4^{ème} doit se dérouler même si la rencontre a déjà eu lieu lors de tours précédents.

2.2.2 Tournoi nordique - moins de 6 équipes (cf. modèle tableau en annexe) :

- Toutes les équipes se rencontrent.
- Des **points de rencontre** sont attribués en fonction du résultat final de la rencontre :
 - Victoire de la rencontre = 1 point de rencontre
 - Défaite de la rencontre = 0 point de rencontre

L'équipe qui a le plus de points de rencontre est classée 1^{ère} etc..

- En cas d'égalité de points de rencontre **entre deux équipes**, il faut rechercher le résultat de la rencontre de l'une contre l'autre.
- En cas d'égalité de points de rencontre **entre plus de 2 équipes**, il faut rechercher les résultats dans l'ensemble des rencontres pour classer tout d'abord la dernière, jusqu'à obtenir les deux meilleures équipes, selon les critères hiérarchiques suivant :
 - *Le moins de points de classement.*
 - *Le plus de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0).*
 - *Le moins de victoires par tombé (5-0).*
 - *Le moins de victoires par supériorité technique (4-0 ou 4-1).*
 - *Le moins de points techniques marqués sur l'ensemble de la rencontre.*

Les deux dernières équipes restantes sont classées sur la base du résultat de leur rencontre directe.

2.3 Récompenses

L'équipe championne de France par équipes féminines remporte un trophée et chaque membre de l'équipe est médaillé d'or.

Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} sont médaillées respectivement d'argent et de bronze.

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Clubs

Une seule équipe par club peut participer au CFE féminines.
Les clubs voulant s'engager doivent :

- Etre affiliés à la FFL à la date limite d'inscription fixée au **1er décembre 2016**.
 - Remettre le dossier d'engagement complet à la FFL à la date limite d'inscription comprenant :
 - **Formulaire d'inscription** (*cf. annexes*).
 - **Fiche de renseignements du club** (*cf. annexes*).
 - **Chèque d'engagement de 200 €**.
 - **Chèque de caution de 500 €** (*différent du chèque d'engagement*).
 - **Autorisation du président du club d'origine** pour chaque lutteuse inscrite licenciée dans un autre club FFL (*cf. annexes*).
 - **Liste des lutteuses engagées, des entraîneurs et de l'arbitre** (*cf. annexes*)
 - **Lutteuse de nationalité étrangère :**
 - être en conformité avec le règlement UWW pour le « *transfert international de lutteuses pour les compétitions entre clubs* »
- ou
- photocopie d'une carte de séjour, en cours de validité, délivrée par la préfecture, d'une validité minimum d'un an et être licenciée FFL durant 3 saisons consécutives depuis 2009/2010 (saison en cours comprise). Cette mesure ne s'applique pas pour les lutteuses bénéficiant de la nationalité sportive française accordée par l'UWW.

2. Lutteuses

Les lutteuses engagées doivent :

- Etre licenciées FFL **juniors** (pas de surclassement pour les cadettes) ou **seniors** ou **vétéran A** à la date limite d'inscription.

3. Equipes

L'effectif de l'équipe inscrite (cf. annexes) doit respecter les conditions suivantes :

- 12 lutteuses au maximum,
- 5 lutteuses au minimum,
- 1 lutteuse au maximum de nationalité étrangère avec autorisation de transfert internationale UWW ou avec une carte de séjour en cours de validité délivrée par la préfecture et d'une validité minimale d'un an et licenciée FFL durant 3 saisons consécutives depuis 2009/2010 (saison en cours comprise),
- 2 lutteuses au maximum licenciées dans un autre club FFL (non engagé dans le championnat de France par équipes féminin).

4. Entraîneurs

Les entraîneurs engagés (3 au maximum par équipes) doivent être licenciés et diplômés FFL ou d'Etat recensés sur l'intranet fédéral.

III - ORGANISATION D'UNE RENCONTRE

1. Composition de l'équipe

1.1 Catégories de poids

5 catégories de poids : 51 kg (+ 48), 55 kg, 60 kg, 66 kg, 75 kg

Une lutteuse peut lutter dans la catégorie de poids immédiatement supérieure à celle validée lors de la pesée.

Le poids de corps d'une lutteuse lors de la pesée détermine la catégorie de poids qui sera inscrite et validée sur la feuille de pesée **par l'arbitre.**

1.2 Effectif

Une équipe, pour une rencontre, doit respecter les critères suivants :

- 4 lutteuses au minimum,
- 1 lutteuse au maximum licenciée dans un autre club FFL s'il y a une lutteuse étrangère,
- 2 lutteuses au maximum licenciées dans un autre club FFL s'il n'y a pas de lutteuse étrangère.

Une lutteuse ne peut faire qu'un combat par rencontre.

Seuls les lutteuses et les entraîneurs (diplômés FFL ou d'Etat recensés sur intranet) figurant sur la feuille de composition d'équipe sont autorisés à prendre place sur le banc prévu à cet effet.

1 seul entraîneur est autorisé à aller au coin du tapis pendant la pause.

2. Déroulement d'une rencontre

Une rencontre se compose de 5 combats dans l'ordre croissant des catégories de poids.

Les lutteuses doivent porter un maillot de lutte réglementaire à l'effigie de leur club.

L'équipe appelée la première porte le maillot rouge.

3. Pesée

La pesée se déroule selon l'horaire programme, fixé par la FFL.

Sur la feuille de pesée de chaque équipe, fournie par l'arbitre, figure la liste de toutes les lutteuses inscrites.

Chaque lutteuse avant d'être pesée devra présenter sa licence FFL (format papier ou numérique). En cas de non présentation de sa licence, elle doit prouver son identité en présentant une pièce d'identité (ou copie) ou à défaut devra être utilisée l'attestation sur l'honneur d'identité en annexes.

La présence d'un médecin est obligatoire tout au long de la pesée. Avant la fin de la pesée, à la demande du corps arbitral ou du délégué fédéral, une lutteuse pourra faire l'objet d'un contrôle visuel cutané par le médecin présent.

L'arbitre note sur la feuille de pesée le poids de corps ainsi que la catégorie de poids correspondante.

L'effectif pesé doit permettre la composition d'une équipe (*cf. 1.2 effectif*).

4. Arbitrage

La rencontre se déroule avec un corps d'arbitrage complet.

Chaque club participant au championnat de France par équipes Féminines et/ou en 3^e division et/ou Coupe de la Jeunesse doit engager au moins 1 arbitre de niveau au moins national de son comité régional qui officiera sur les 3 championnats.

Chaque club prendra en charge les frais de déplacement et de séjour (restauration, hôtel) de cet arbitre dans la limite du barème fédéral.

L'arbitre engagé par le club est convoqué par la FFL et reçoit une indemnité liée à sa mission fédérale à responsabilité (MFAR).

Le club sans arbitre engagé doit s'acquitter d'une pénalité financière de 500 €.

5. Horaire programme

L'horaire programme est fixé par circulaire fédérale en amont du championnat.

IV - REGLEMENT DES LITIGES

Un certain nombre de litiges, pouvant être rencontrés lors du championnat, est reporté dans le tableau suivant et fait référence à une décision sportive et/ou une pénalité financière.

L'autorité fédérale compétente se réserve le droit d'étudier tous types de litiges constatés lors d'une rencontre et de statuer sur une décision.

Nature des litiges	Pénalité
Absence de licence ou de photo sur la licence à la pesée	<i>Décision sportive :</i> la lutteuse doit prouver son identité en présentant une pièce d'identité (ou sa copie) ou à défaut devra être utilisée une attestation sur l'honneur (cf. annexes). Toute fausse déclaration sera sanctionnée.
Equipe composée de moins de 4 lutteuses.	<i>Décision sportive :</i> La rencontre ne se déroule pas. Le club est déclaré perdant sur le score de 0 victoire à 5 et de 0 point de classement à 25.
Retrait d'un club inscrit, avant le début du CFE	<i>Pénalité financière :</i> Les droits d'engagement sont définitivement acquis par la FFL.

V - ANNEXES

ANNEXE 1 - Formulaire d'inscription

A envoyer, dûment complété, à la FFL avant la date limite d'inscription.

Je soussigné, _____
NOM – Prénom

Président du club de : _____

Courriel : _____

Inscrit une équipe au championnat de France par équipes féminins.

Je certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement que je m'engage à respecter et à faire respecter.

Je joins au présent formulaire d'inscription :

- La fiche de renseignements du club (cf. annexes).
- Le chèque d'engagement n° _____ d'un montant de deux cents euros (200 €).
- Le chèque de caution n° _____ d'un montant de cinq cents euros (500 €).
- La liste des lutteuses engagées, des entraîneurs et de l'arbitre (cf. annexes).
- Lutteuses de nationalité étrangère :
 - autorisation de transfert internationale UWW
 - OU
 - photocopie d'une carte de séjour en cours de validité délivrée par la préfecture d'une validité minimum d'un an et licenciée FFL durant 3 saisons consécutives depuis 2009/2010 (saison en cours comprise).
- L'autorisation du président du club d'origine pour chaque lutteuse inscrite licenciée dans un autre club FFL (cf. annexes).

Fait à _____, le ____ / ____ / 20

Signature précédée de la mention manuscrite "**Lu et approuvé**"

ANNEXE 2 - Fiche de renseignements du club

A envoyer, dûment complété, à la FFL avant la date limite d'inscription.

CLUB : _____

Adresse : _____

Nom du président du club : _____

Tél. du club : _____

Courriel du club : _____

Adresse du site internet du club : _____

Nom et prénom du contact : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Tél. portable : _____

Courriel : _____

ANNEXE 3 - Liste de l'effectif de l'équipe

A envoyer, dûment complété, à la FFL avant la date limite d'inscription.

Rappel des conditions d'engagement des lutteuses et de l'équipe :

- Etre juniors ou seniors ou vétérans A licenciées FFL à la date limite d'inscription.
- Maximum 2 lutteuses licenciées dans un autre club FFL.
- Maximum 1 lutteuse de nationalité étrangère licenciée FFL

Equipe (nom du club) : _____

*N°Lic = 6 derniers chiffres de la carte licence

LUTTEUSES (12 au maximum)						
N°	NOM	Prénom	N° Lic *	Club	Date naiss.	Nationalité
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

ENTRAINEURS (3 au maximum, licenciés et diplômés FFL ou d'Etat recensés sur intranet)					
N°	NOM	Prénom	N° Lic*	Club	Niveau de diplôme
1					
1					
2					

ARBITRE (niveau au moins national)					
N°	NOM	Prénom	N° Lic*	Club	Niveau de diplôme
1					

ANNEXE 4 - Autorisation pour des lutteuses licenciées dans un autre club FFL

A envoyer, dûment complété, à la FFL avant la date limite d'inscription.

Je soussigné, _____
NOM – Prénom

Président du club de : _____

Courriel : _____

Autorise la licenciée de mon club :

NOM Prénom _____

N° Licence _____

A participer au championnat de France par équipes féminins

avec le club : _____

Fait à _____, le ____ / ____ / 20

Signature et cachet du club

ANNEXE 5 – Attestation sur l'honneur d'identité

*A utiliser en cas d'absence de licence ou de photo sur la licence à la pesée
et sans présentation d'une pièce d'identité (ou copie)*

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'IDENTITÉ

Toute fausse déclaration sera sanctionnée par la FFL
Attestation à récupérer par le délégué fédéral ou l'arbitre

Je soussigné : _____

en qualité de président de club (ou son représentant) ou cadre technique

Courriel : _____ Tel : _____

Déclare sur l'honneur que la lutteuse qui s'est pesée :

NOM Prénom _____

Du club de _____

Lors de la compétition _____

Correspond à la lutteuse inscrite sur la feuille de pesée.

Fait à _____

Le _____

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

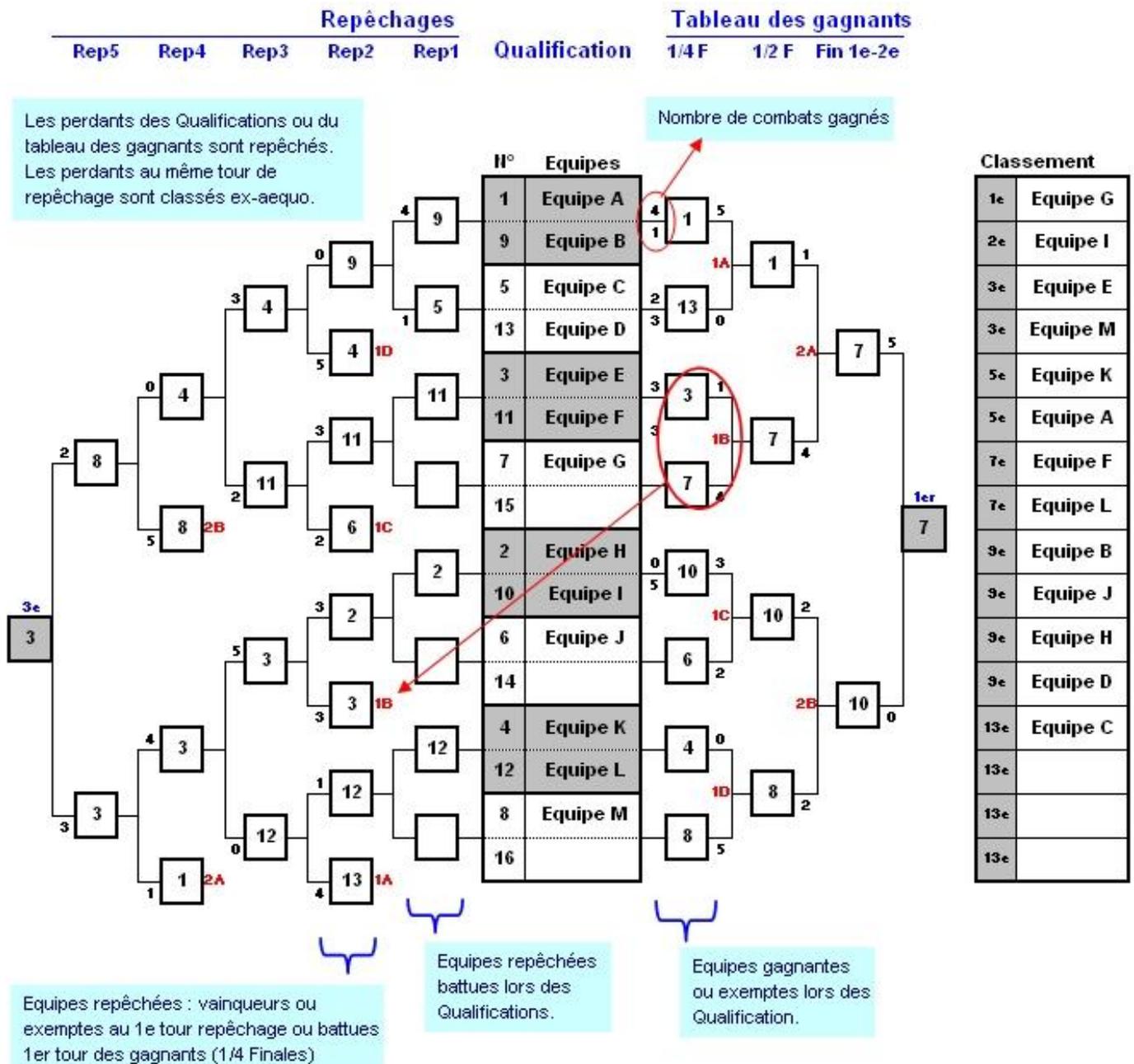
Signature

ANNEXE 6 - Modèles de tableau d'appariement

Exemple de tableau d'appariement avec 13 équipes participantes

Les règles exposées ci-dessous sont aussi valables pour les tableaux de 8 ou 32

TABLEAU A DOUBLE ELIMINATION (9 à 16 équipes)



Exemple de tableau d'appariement avec 4 équipes participantes

TOURNOI NORDIQUE (2 à 5 équipes)

N°	Equipe
1	Equipe Club A
2	Equipe Club B
3	Equipe Club C
4	Equipe Club D
5	

Pt R = point de rencontre
1 point = victoire de la rencontre
0 point = défaite de la rencontre

Vict = nombre de combats gagnés
Pt clt = Total points de classement

Tour 1		Pt R	Vict	Pt clt
1	Equipe Club A	1	3	12
2	Equipe Club B	0	2	10

Tour 1		Pt R	Vict	Pt clt
3	Equipe Club C	1	2	14
4	Equipe Club D	0	3	10

APPARIEMENT

2 équipes
Tour 1 : 1-2

3 équipes
Tour 1 : 1-2
Tour 2 : 3-1
Tour 3 : 2-3

4 équipes
Tour 1 : 1-2, 3-4
Tour 2 : 1-3, 2-4
Tour 3 : 1-4, 2-3

5 équipes
Tour 1 : 1-2, 3-4
Tour 2 : 5-1, 2-3
Tour 3 : 4-1, 5-2
Tour 4 : 3-1, 4-5
Tour 5 : 2-4, 3-5

Tour 2		Pt R	Vict	Pt clt
1	Equipe Club A	1		
3	Equipe Club C	0		

Tour 2		Pt R	Vict	Pt clt
2	Equipe Club B	0		
4	Equipe Club D	1		

Tour 3		Pt R	Vict	Pt clt
1	Equipe Club A	0		
4	Equipe Club D	1		

Tour 3		Pt R	Vict	Pt clt
2	Equipe Club B	1		
3	Equipe Club C	0		

Tour 4		Pt R	Vict	Pt clt

Tour 4		Pt R	Vict	Pt clt

Tour 5		Pt R	Vict	Pt clt

Tour 5		Pt R	Vict	Pt clt

Classement		Total Pt R	Vict	Pt clt
1e	Equipe Club D	2	18	58
2e	Equipe Club A	2	20	52
3e	Equipe Club C	1	15	42
4e	Equipe Club B	1	10	21
5e				

CRITERES DE CLASSEMENT

L'équipe qui a le plus de points de rencontre est classée 1ère.

En cas d'égalité de points de rencontre entre deux équipes, il faut rechercher le résultat de la rencontre de l'une contre l'autre.

En cas d'égalité entre plus de 2 équipes, il faut rechercher les résultats dans l'ensemble des rencontres pour classer tout d'abord la dernière, jusqu'à obtenir les deux meilleures équipes, selon les critères hiérarchiques suivant :

- Le moins de points de classement
- Le plus de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0)
- Le moins de victoires par tombé (5-0)
- Le moins de victoires par supériorité technique (4-0 ou 4-1)
- Le moins de pts techn. marqués sur l'ensemble de la rencontre

Les 2 dernières équipes restantes sont classées sur la base du résultat de leur rencontre directe.